



FORMULAIRE DE DEMANDE DÉROGATION MINEURE

670, rue Principale
Piedmont, Québec, J0R 1K0
450-227-1888
urbanisme@piedmont.ca
inspecteur@piedmont.ca
www.piedmont.ca

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

| | | |
|-----------|-------------|--|
| Nom | Prénom | |
| Adresse | Code postal | |
| Téléphone | | |
| Courriel | | |

2. DEMANDEUR

Propriétaire, si le demandeur n'est pas le propriétaire, svp nous fournir une procuration.

| | | |
|-----------|-------------|--|
| Nom | Prénom | |
| Adresse | Code postal | |
| Téléphone | | |
| Courriel | | |

3. EMPLACEMENT DES TRAVAUX

| | |
|--|-----|
| Adresse | |
| S'il s'agit d'un terrain vacant veuillez remplir la section ci-dessous | |
| Le numéro du lot | Rue |

4. CONCEPTEUR PRINCIPAL DES PLANS

| | | |
|-----------|-------------|--|
| Nom | Prénom | |
| Adresse | Code postal | |
| Téléphone | | |
| Courriel | | |

5. EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (S'IL Y A LIEU)

(Si même qu'à la section 1, cochez seulement la case suivante)

Propriétaire

| | | |
|---------------------|--------------------------------|-------------|
| Nom de l'entreprise | Nom du responsable du chantier | |
| Adresse | Ville | Code postal |
| Téléphone | Numéro de licence RBQ | |

6. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉROGATION MINEURE

Les dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure sont énumérées dans le règlement numéro 739-06 et ses amendements.

Toutefois, nonobstant ce qui précède, les dispositions suivantes ne peuvent PAS faire l'objet d'une telle demande :

- Dispositions concernant les usages;
- Dispositions concernant la densité d'occupation au sol (logement par hectare);
- Dispositions concernant les zones où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique.

7. DOCUMENTS REQUIS

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :

- Une preuve que le terrain sur lequel doit être érigée la construction est la propriété du demandeur.
- Une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;
- Pour un bâtiment déjà construit : fournir un certificat de localisation signé et scellé par un arpenteur-géomètre;
- Pour un bâtiment projeté : fournir un plan d'implantation signé et scellé par un arpenteur-géomètre;
- Plan ou croquis pour une construction projetée;
- Photos récentes permettant d'identifier la dérogation demandée;
- Chèque couvrant les frais pour la demande de dérogation.

8. JUSTIFICATION DE LA DÉROGATION MINEURE

La demande de dérogation mineure doit être justifiée en détaillant les points suivants :

- Élément de non-conformité aux dispositions du règlement de zonage ou de lotissement demandée;
- Raisons pour lesquelles le requérant ne peut se conformer aux dispositions réglementaires applicables;
- Description du préjudice causé au requérant par l'application des dispositions réglementaires;
- Quels sont les impacts sur les propriétés voisines;
- Autres renseignements utiles à l'étude de la demande;
- La démonstration que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

9. TARIFICATION

Un chèque couvrant les frais d'analyse du dossier de demande de dérogation mineure, au montant de de 450.00\$ doit être remis lors du dépôt du dossier.

10. SIGNATURE DU demandeur

| | |
|-----------|------------|
| Signature | En date du |
|-----------|------------|